

**ASSOCIATION AGENCE ECOSPHERE
60 Quai du Nouveau Port
71300 MONTCEAU-LES-MINES**

Comptes annuels au 31 décembre 2025

EXEMPLAIRE GREFFE

AUDITIS

33 quai Gauthey – BP 153
71300 MONTCEAU-LES-MINES
Tél. +33 (0)3 85 58 57 58
contact@auditis.fr

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	33 843.47	29 511.00	4 332.47	15 114.47	- 10 782.00	- 71.34
	Autres immobilisations corporelles	26 403.57	22 605.29	3 798.28	8 603.04	- 4 804.76	- 55.85
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	336 725.00		336 725.00	336 725.00		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 266.40		2 266.40	2 266.40		
Total II		399 238.44	52 116.29	347 122.15	362 708.91	- 15 586.76	- 4.30
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	17 545.74		17 545.74	55 436.02	- 37 890.28	- 68.35
	Autres créances	221 552.16		221 552.16	83 307.70	138 244.46	165.94
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	405 544.64		405 544.64	518 021.97	- 112 477.33	- 21.71
	Charges constatées d'avance (3)	6 025.81		6 025.81	5 972.96	52.85	0.88
	Total III	650 668.35		650 668.35	662 738.65	- 12 070.30	- 1.82
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 049 906.79	52 116.29	997 790.50	1 025 447.56	- 27 657.06	- 2.70

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	788 194.18		788 194.18			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	90 520.22		104 575.36		- 14 055.14	- 13.44
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	16 149.13		- 14 055.14		30 204.27	214.90
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	894 863.53		878 714.40		16 149.13	1.84
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 632.33		51 607.46		- 15 975.13	- 30.96
	Dettes fiscales et sociales	59 804.64		85 725.70		- 25 921.06	- 30.24
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	7 490.00		9 400.00		- 1 910.00	- 20.32
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	102 926.97		146 733.16		- 43 806.19	- 29.85
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		997 790.50		1 025 447.56		- 27 657.06	- 2.70

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

102 926.97146 733.16

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	729 856.55		729 856.55	521 086.02		208 770.53	40.06
Chiffre d'affaires NET	729 856.55		729 856.55	521 086.02		208 770.53	40.06
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			615 442.62	532 476.43		82 966.19	15.58
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				15 366.50		-15 366.50	-100.00
Autres produits			12.12	30.52		-18.40	-60.29
Total des Produits d'exploitation (I)			1 345 311.29	1 068 959.47		276 351.82	25.85
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			919 388.62	624 971.98		294 416.64	47.11
Impôts, taxes et versements assimilés			5 825.00	5 534.74		290.26	5.24
Salaires et traitements			256 952.47	323 034.59		-66 082.12	-20.46
Charges sociales			111 107.83	115 440.93		-4 333.10	-3.75
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			15 586.76	15 730.16		-143.40	-0.91
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			4.76	0.85		3.91	460.00
Total des Charges d'exploitation (II)			1 308 865.44	1 084 713.25		224 152.19	20.66
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			36 445.85	-15 753.78		52 199.63	331.35
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 596.28		6 331.64		- 1 735.36	- 27.41
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	4 596.28		6 331.64		- 1 735.36	- 27.41
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	4 596.28		6 331.64		- 1 735.36	- 27.41
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	41 042.13		- 9 422.14		50 464.27	535.59
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			500.00		- 500.00	- 100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			500.00		- 500.00	- 100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			500.00		- 500.00	- 100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	24 893.00		5 133.00		19 760.00	384.96
Total des produits (I+III+V+VII)	1 349 907.57		1 075 791.11		274 116.46	25.48
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 333 758.44		1 089 846.25		243 912.19	22.38
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	16 149.13		- 14 055.14		30 204.27	214.90

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

AUDITIS

ASSOCIATION AGENCE ECOSPHERE

60 QUAI DU NOUVEAU PORT

71300 MONTCEAU LES MINES

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

AUDITIS

33 Quai Gauthey

BP 80153

71306 MONTCEAU LES MINES

03.85.58.57.58

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 997 790.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 345 311.29 Euros et dégageant un excédent de 16 149.13 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions des articles L123-12 à L123-28 du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 et du règlement ANC2022-06 du 04 novembre 2022.

Changement de méthode

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, l'Agence ECOSPHERE présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement. L'application de ce nouveau règlement a entraîné les incidences suivantes sur la présentation des comptes annuels :

Les transferts de charges qui s'élevaient à 15 367 € en 2024 et qui correspondaient à, d'une part, des refacturations de charges, et d'autre part, des indemnités salariés sont désormais présentés au niveau du chiffre d'affaires pour 4 563 € ou en moins des comptes de charges de personnel.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations générales complémentaires

- L'association Agence Ecosphère a été créée le 1er mai 2015 par fusion-crédation de 2 associations, l'association Creusot Montceau Développement et l'association Engins Mobiles.
- Un Compte de Résultat et un Bilan concernant l'activité de Gestion, activité soumise aux impôts commerciaux sont extraits des comptes généraux de l'association. Ils font l'objet d'une déclaration fiscale, transmise aux services des impôts des entreprises, sis au centre des impôts de Montceau.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	33 843		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	26 404		
TOTAL	60 247		
Autres participations	336 725		
Prêts, autres immobilisations financières	2 266		
TOTAL	338 991		
TOTAL GENERAL	399 238		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			33 843	33 843
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			26 404	26 404
TOTAL			60 247	60 247
Autres participations			336 725	336 725
Prêts, autres immobilisations financières			2 266	2 266
TOTAL			338 991	338 991
TOTAL GENERAL			399 238	399 238

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		18 729	10 782		29 511
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		17 801	4 805		22 605
TOTAL		36 530	15 587		52 116
TOTAL GENERAL		36 530	15 587		52 116
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	10 782				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 805				
TOTAL	15 587				
TOTAL GENERAL	15 587				

Etat des provisions**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 266	2 266	
Autres créances clients	17 546	17 546	
Personnel et comptes rattachés	600	600	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41	41	
Taxe sur la valeur ajoutée	43 661	43 661	
Débiteurs divers	177 250	177 250	
Charges constatées d'avance	6 026	6 026	
TOTAL	247 390	247 390	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	35 632	35 632		
Personnel et comptes rattachés	13 167	13 167		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 947	21 947		
Impôts sur les bénéfices	21 117	21 117		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 878	1 878		
Autres impôts taxes et assimilés	1 696	1 696		
Autres dettes	7 490	7 490		
TOTAL	102 927	102 927		

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	5 450	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 8 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 5 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	177 291
Total	177 291

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 444
Dettes fiscales et sociales	20 489
Total	47 932

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 026
Total	6 026

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	1
Total	4

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.



SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

995 avenue de l'Europe
LE CREUSOT

31 rue Denon
CHALON-SUR-SAÔNE

14 boulevard F. Latouche
AUTUN

5 rue Ferret
MONTCEAU-LES-MINES

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

ASSOCIATION MECATEAMCLUSTER

Siège Social : 60 quai du Nouveau Port

71 300 – MONTCEAU-LES-MINES

Siren : 811 174 259

Exercice clos le 31 décembre 2025

Nos cabinets : Autun • Bourgoin-Jallieu • Carbon-Blanc • Cergy-Pontoise • Châlons-en-Champagne • Chalon-sur-Saône • Chassieu • Dijon • Le Creusot • Lécognan • Lille • Lyon •
Mérignac • Montaliieu-Vercieu • Montceau-les-Mines • Morestel • Nancy • Nogent-sur-Seine • Paris • Romilly-sur-Seine • Saint-Dié • Saint-Dizier • Saint-Genis-Laval • Sens •
Strasbourg • Tignieu-Jamezieu • Troyes • Vienne • Vitry-le-François

Société SADEC - Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région de Paris - Ile de France
Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris

Siège social - 19 avenue de Messine - 75008 Paris - Tél. +33 (0)1 53 53 58 00

Siège administratif - 6 rue du Général Sarraïl - 10000 Troyes - Tél. +33 (0)3 25 80 66 80

SELAS au capital de 4 100 000 euros - RCS Paris 351 461 694 - SIRET 351 461 694 00439 - APE 6920 Z - N° TVA intracommunautaire : FR41351461694



SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

995 avenue de l'Europe
LE CREUSOT

31 rue Denon
CHALON-SUR-SAÔNE

14 boulevard F. Lalouche
AUTUN

5 rue Ferret
MONTCEAU-LES-MINES

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

ASSOCIATION MECATEAMCLUSTER

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'attention des membres de l'Assemblée Générale de l'Association MECATEAMCLUSTER,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**Association ECOSPHERE** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2025** tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1^{er} janvier 2025** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels.

Nos cabinets : Autun • Bourgoin-Jallieu • Carbon-Blanc • Cergy-Pontoise • Châlons-en-Champagne • Chalon-sur-Saône • Chassieu • Dijon • Le Creusot • Lécognan • Lille • Lyon • Mérignac • Montalieu-Vercieu • Montceau-les-Mines • Morestel • Nancy • Nogent-sur-Seine • Paris • Romilly-sur-Seine • Saint-Dié • Saint-Dizier • Saint-Genis-Laval • Sens • Strasbourg • Tignieu-Jamezyzieu • Troyes • Vienne • Vitry-le-François

Société SADEC - Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région de Paris - Ile de France
Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris

Siège social : 19 avenue de Messine - 75008 Paris - Tél : 33 (0)1 53 53 58 00

Siège administratif : 6 rue du Général Sarrail - 10000 Troyes - Tél : 33 (0)3 25 80 66 80

SELAS au capital de 4 100 000 euros - RCS Paris 351 461 694 - SIRET 351 461 694 00439 - APE 6920 Z - N° TVA intracommunautaire : FR41351461694

Justification des Appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

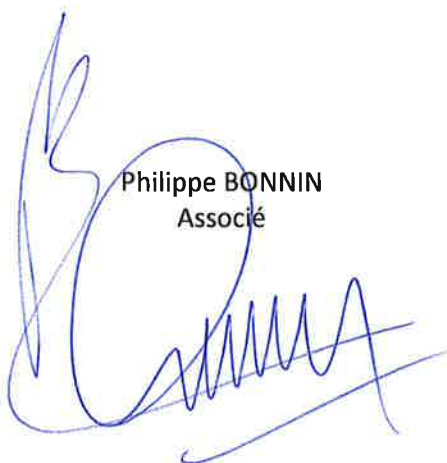
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Creusot, le 20 mai 2026

Le Commissaire aux Comptes
SELAS SADEC
Inscrite sur la liste Nationale des Commissaires aux Comptes,


Philippe BONNIN
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	33 843.47	29 511.00	4 332.47	15 114.47	-10 782.00	-71.34
	Autres immobilisations corporelles	26 403.57	22 605.29	3 798.28	8 603.04	-4 804.76	-55.85
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
ACTIF CIRCULANT	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	336 725.00		336 725.00	336 725.00		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 266.40		2 266.40	2 266.40		
	Total I	399 238.44	52 116.29	347 122.15	362 708.91	-15 586.76	-4.30
	Comptes de liaison						
	Total II						
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Créances usagers et comptes rattachés	17 545.74		17 545.74	55 436.02	-37 890.28	-68.35
	Autres créances	221 552.16		221 552.16	83 307.70	138 244.46	165.94
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	405 544.64		405 544.64	518 021.97	-112 477.33	-21.71
	Charges constatées d'avance (3)	6 025.81		6 025.81	5 972.96	52.85	0.88
	Total III	650 668.35		650 668.35	662 738.65	-12 070.30	-1.82
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 049 906.79	52 116.29	997 790.50	1 025 447.56	-27 657.06	-2.70

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	788 194.18	788 194.18		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	90 520.22	104 575.36	-14 055.14	-13.44
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	16 149.13	-14 055.14	30 204.27	214.90
	Autres fonds associatifs				
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecart de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	894 863.53	878 714.40	16 149.13	1.84
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 632.33	51 607.46	-15 975.13	-30.96
	Dettes fiscales et sociales	59 804.64	85 725.70	-25 921.06	-30.24
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	7 490.00	9 400.00	-1 910.00	-20.32
	Instruments de trésorerie				
	Total IV	102 926.97	146 733.16	-43 806.19	-29.85
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total V				
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		997 790.50	1 025 447.56	-27 657.06	-2.70

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	4 596.28	6 331.64	-1 735.36	-27.41
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	4 596.28	6 331.64	-1 735.36	-27.41
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	4 596.28	6 331.64	-1 735.36	-27.41
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	41 042.13	-9 422.14	50 464.27	535.59
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		500.00	-500.00	-100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII		500.00	-500.00	-100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		500.00	-500.00	-100.00
Impôts sur les bénéfices (IX)	24 893.00	5 133.00	19 760.00	384.96
Total des produits (I+III+V+VII)	1 349 907.57	1 075 791.11	274 116.46	25.48
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 333 758.44	1 089 846.25	243 912.19	22.38
Solde intermédiaire	16 149.13	-14 055.14	30 204.27	214.90
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	16 149.13	-14 055.14	30 204.27	214.90

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	729 856.55	521 086.02	208 770.53	40.06
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	615 442.62	532 476.43	82 966.19	15.58
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		15 366.50	-15 366.50	-100.00
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	12.12	30.52	-18.40	-60.29
Total I	1 345 311.29	1 068 959.47	276 351.82	25.85
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	919 388.62	624 971.98	294 416.64	47.11
Impôts, taxes et versements assimilés	5 825.00	5 534.74	290.26	5.24
Salaires et traitements	256 952.47	323 034.59	-66 082.12	-20.46
Charges sociales	111 107.83	115 440.93	-4 333.10	-3.75
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	15 586.76	15 730.16	-143.40	-0.91
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	4.76	0.85	3.91	460.00
Total II	1 308 865.44	1 084 713.25	224 152.19	20.66
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	36 445.85	-15 753.78	52 199.63	331.35
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 997 790.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 345 311.29 Euros et dégageant un excédent de 16 149.13 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions des articles L123-12 à L123-28 du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 et du règlement ANC2022-06 du 04 novembre 2022.

Changement de méthode

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, l'Agence ECOSPHERE présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement. L'application de ce nouveau règlement a entraîné les incidences suivantes sur la présentation des comptes annuels :

Les transferts de charges qui s'élevaient à 15 367 € en 2024 et qui correspondaient à, d'une part, des refacturations de charges, et d'autre part, des indemnités salariés sont désormais présentés au niveau du chiffre d'affaires pour 4 563 € ou en moins des comptes de charges de personnel.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations générales complémentaires

- L'association Agence Ecosphère a été créée le 1er mai 2015 par fusion-crédation de 2 associations, l'association Creusot Montceau Développement et l'association Engins Mobiles.
- Un Compte de Résultat et un Bilan concernant l'activité de Gestion, activité soumise aux impôts commerciaux sont extraits des comptes généraux de l'association. Ils font l'objet d'une déclaration fiscale, transmise aux services des impôts des entreprises, sis au centre des impôts de Montceau.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	33 843		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	26 404		
TOTAL	60 247		
Autres participations	336 725		
Prêts, autres immobilisations financières	2 266		
TOTAL	338 991		
TOTAL GENERAL	399 238		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			33 843	33 843
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			26 404	26 404
TOTAL			60 247	60 247
Autres participations			336 725	336 725
Prêts, autres immobilisations financières			2 266	2 266
TOTAL			338 991	338 991
TOTAL GENERAL			399 238	399 238

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	18 729	10 782		29 511
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 801	4 805		22 605
TOTAL	36 530	15 587		52 116
TOTAL GENERAL	36 530	15 587		52 116
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
				Dotations Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	10 782			
Matériel de bureau informatique mobilier	4 805			
TOTAL	15 587			
TOTAL GENERAL	15 587			

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 266	2 266	
Autres créances clients	17 546	17 546	
Personnel et comptes rattachés	600	600	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41	41	
Taxe sur la valeur ajoutée	43 661	43 661	
Débiteurs divers	177 250	177 250	
Charges constatées d'avance	6 026	6 026	
TOTAL	247 390	247 390	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	35 632	35 632		
Personnel et comptes rattachés	13 167	13 167		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 947	21 947		
Impôts sur les bénéfices	21 117	21 117		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 878	1 878		
Autres impôts taxes et assimilés	1 696	1 696		
Autres dettes	7 490	7 490		
TOTAL	102 927	102 927		

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	5 450	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 8 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 5 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	177 291
Total	177 291

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 444
Dettes fiscales et sociales	20 489
Total	47 932

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 026
Total	6 026

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	1
Total	4

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.